



PARIS, LE 25 AVRIL 2006

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**RAPPORT VALLANCIEN :**  
**LES ÉLUS DE LA MONTAGNE RAPPELLENT LEUR ATTACHEMENT AU PRINCIPE D'ÉGALITÉ**  
**DES USAGERS DANS L'ACCÈS À DES SOINS HOSPITALIERS DE QUALITÉ**

L'Association nationale des élus de la montagne prend acte de la publication du rapport du professeur VALLANCIEN sur l'évaluation de la sécurité, de la qualité et de la continuité dans l'organisation des soins sur le territoire, remis au Ministre de la Santé et des Solidarités, le 3 avril 2006.

Si l'offre de soins doit, assurément, être repensée dans le sens de la conciliation entre, d'une part, l'exigence d'efficacité et, d'autre part, les impératifs de proximité et de continuité du service public hospitalier, la question de l'accessibilité aux soins en zones de montagne, mérite une attention particulière.

À cet égard, les élus de la montagne sont attachés à ce que soit organisé, et maintenu, sur l'ensemble du territoire, un service public hospitalier de proximité, à l'égal bénéfice de tous les usagers.

C'est pourquoi, prenant part à la réflexion, les élus de la montagne marquent leur préférence pour un mode d'organisation du service public hospitalier garant, compte tenu des spécificités géographiques, géophysiques et climatiques de la montagne, de l'égal accès de leur population aux soins médicaux et hospitaliers.

Le président, François BROTTES, et le secrétaire général, Martial SADDIER, rappellent que l'ANEM est, depuis longtemps, sensibilisée au problème de la démographie médicale. En ce sens, elle a pris une part active aux travaux et réflexions de la Conférence nationale des services publics en milieu rural, présidée par Paul DURIEU, dont le rapport a été remis au Premier ministre en novembre 2005.

L'ANEM considère que tous les aspects de l'offre de soins sont liés. Concernant le réseau des petits hôpitaux, la méthode est à revoir et celle-ci doit donc intégrer une concertation avec l'ensemble des élus, notamment ceux de montagne.

**Contact :** Pierre BRETEL, Délégué général  
Guillaume MALESPINE, Chargé de mission

Tél. : 01 45 22 15 13  
Tél. : 01 45 22 60 29

courriel : [p.bretel@anem.org](mailto:p.bretel@anem.org)  
courriel : [g.malespine@anem.org](mailto:g.malespine@anem.org)